

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 13/044/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 65/06 (MDE 13/028/2006 du 23 mars 2006) et suivante (MDE 13/034/2006 du 4 avril 2006)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS

IRAN Masoumeh Kabi (f), 28 ans, et Imad (h), son fils, 4 ans

Soghra Khudayrawi (f) et Zeidan (h), son fils, 4 ans

Sakina Naisi (f), 40 ans

Hoda Hawashem (f), 24 ans, et ses deux fils, Ossama (h), 2 ans, et Ahmad (h), 4 ans

Londres, le 3 mai 2006

D'après certaines sources, Masoumeh Kabi et son fils Imad, quatre ans, ont été libérés le 28 avril, après versement d'une caution. Selon les informations recueillies par Amnesty International, les autres femmes et enfants sont maintenus en détention, mais l'organisation ne dispose pas d'autres renseignements à leur sujet. Il semble que les autorités les privent de liberté dans le seul but de contraindre leurs époux et pères à se livrer. Si tel est le cas, il s'agit de prisonniers d'opinion.

Masoumeh Kabi, épouse d'un militant politique de premier plan, Habib Nabgan, avait été arrêtée en même temps que leur petit garçon, le 27 février, alors qu'ils se trouvaient à leur domicile. D'après les informations dont dispose Amnesty International, cette femme et son enfant se trouvaient dans le centre de détention de Sepidar, à Ahvaz, depuis le 8 mars.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La communauté arabe d'Iran vit essentiellement dans le sud du pays, dans la province du Khuzestan, frontalière de l'Irak et importante sur le plan stratégique en raison des nombreuses réserves de pétrole qui s'y trouvent. La population arabe estime qu'elle n'a pas bénéficié des revenus pétroliers dans la même proportion que la population persane. Depuis toujours, la population arabe fait l'objet d'une marginalisation et d'une discrimination. Elle est en proie à des tensions de plus en plus vives depuis le mois d'avril 2005, en raison de rumeurs selon lesquelles le gouvernement envisagerait de disperser les membres de la minorité arabe du pays ou de les contraindre à renoncer à leur identité arabe. Des centaines de membres de cette communauté ont été arrêtés et des cas de torture ont été signalés.

À la suite d'attentats à l'explosif qui ont fait au moins 14 morts en juin et en octobre 2005 dans la ville d'Ahvaz, et d'explosions en septembre et en octobre sur des sites d'installations pétrolières, les violences se sont encore intensifiées et des centaines de personnes auraient été appréhendées. D'autres attentats à l'explosif, qui ont fait au moins six morts, ont eu lieu le 24 janvier 2006. Ils ont été suivis d'une nouvelle vague d'arrestations. Deux hommes, Mehdi Nawaseri et Ali Awdeh Afrawi, ont été exécutés en public le 2 mars 2006 après avoir été reconnus coupables d'implication dans les attentats du mois d'octobre. Ils ont été condamnés à l'issue d'un procès inéquitable devant un tribunal révolutionnaire, sans avoir été autorisés, semble-t-il, à consulter un avocat, et leurs « aveux », de même que les déclarations de six autres hommes, ont été diffusés à la télévision.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en persan ou dans votre propre langue) :

– félicitez-vous de la libération de Masoumeh Kabi et son fils Imad ;

– dites-vous préoccupé par le fait que les trois autres femmes et les trois autres enfants (merci de préciser leur nom) semblent avoir été placés en détention dans le seul but de contraindre leurs époux et pères à se rendre aux autorités iraniennes, et que si tel est effectivement le cas, il s'agit de prisonniers d'opinion ;

– demandez instamment aux autorités de libérer ces six personnes sans délai et sans condition ;

– dites-vous inquiet pour la sécurité de ces personnes et cherchez à obtenir l'assurance qu'elles ne seront ni torturées, ni soumises à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;

– exhortez les autorités à permettre immédiatement à ces trois femmes de consulter un avocat de leur choix et à les autoriser, de même que les enfants, à recevoir les soins médicaux requis par leur état de santé.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Shoahada Street, Qom
République islamique d'Iran

Fax : + 98 251 774 2228 (précisez : « *FAO the Office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei* »)

Courriers électroniques :

info@leader.ir ou istiftaa@wilayah.org

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Ministry of Justice, Park-e Shahr,
Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : irjpr@iranjudiciary.org (précisez : « *Please forward to His Excellency Ayatollah Shahroudi* ») ou via le site Internet du pouvoir judiciaire :

www.iranjudiciary.org/feedback_en.html

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad
The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection,
Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 6 649 5880

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir ou

via le site Internet www.president.ir/email

Ministre de l'Intérieur :

Hojjatolislam Mustafa Purmohammadi
Ministry of the Interior, Dr Fatemi Avenue,
Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : ravabetomomi@moi.gov.ir

Fax : +98 21 8 896 203 / 8 899 547 / 6 650 203

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 14 JUIN 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*